



**ATELIER URBAIN DE  
CONCERTATION**  
**projet urbain Centre ville / Bellevue**  
**Mardi 12 septembre 2017**

N o u v e a u p r o g r a m m e n a t i o n a l d e  
r e n o u v e l l e m e n t u r b a i n



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes





# Déroulé de la rencontre

18h - 18h15 - Accueil

18h15 – 18h45 – Présentation générale et règle du jeu  
des ateliers

18h45 – 19h30 – Ateliers par groupe

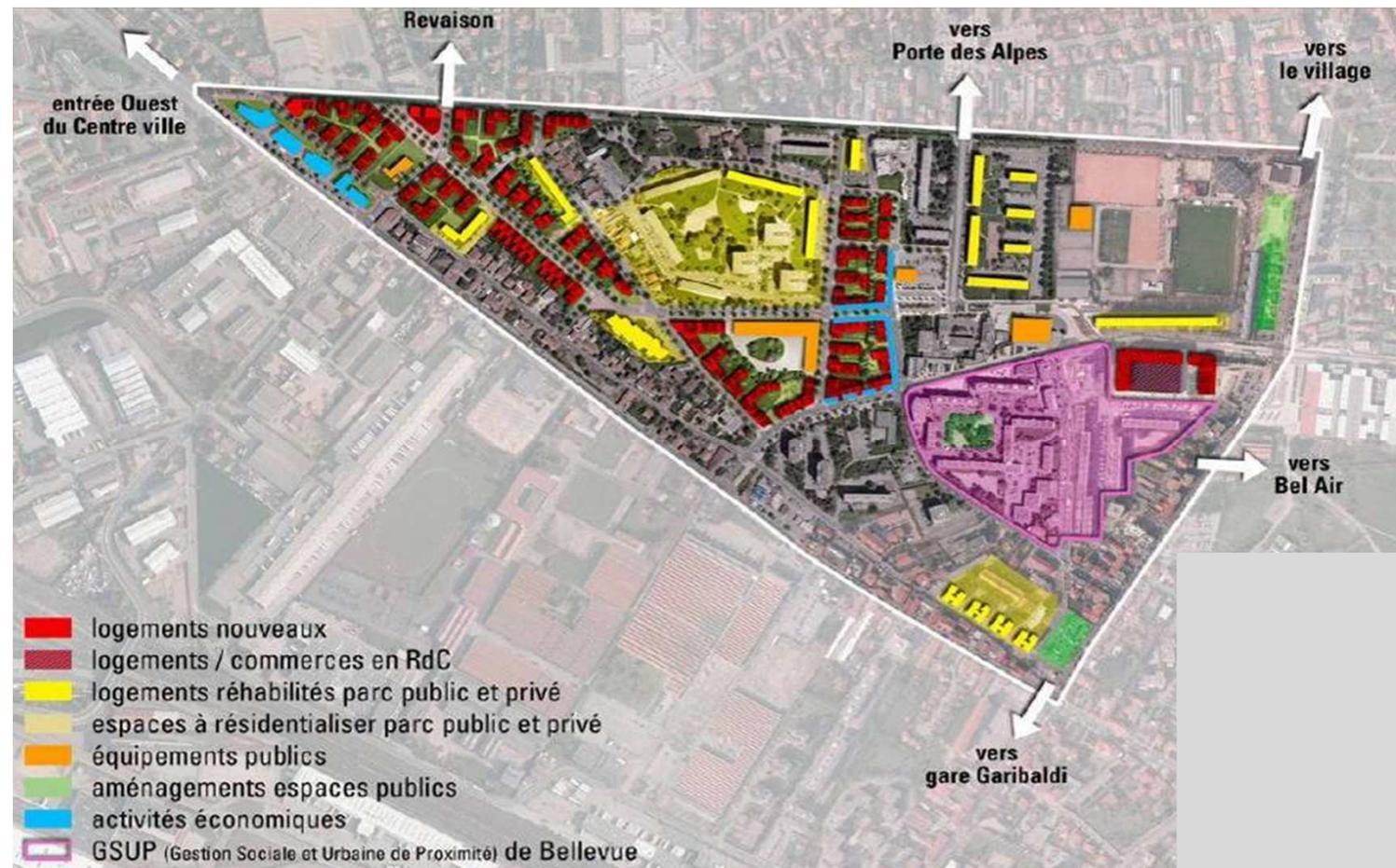
19h30 -20h – Mise en commun et conclusion



**Un nouveau projet urbain  
pour le centre ville :  
Contexte, partenariat et  
calendrier**

# Contexte : un centre ville en construction...

- Un premier projet urbain :
  - l'opération **Cœur de Saint-Priest** a permis de redessiner la **partie Ouest** du centre ville



# Cœur de Saint-Priest : quelques réalisations entre 2006 et 2016

Plan de sauvegarde  
Alpes C&D



Nouvelles constructions



Square des couleurs



Résidentialisation 3A

Au cœur de ce nouveau centre ville,  
**le secteur SUD est marqué par :**

- Un **centre fractionné** par le **pôle Ottina** sans lien nord-sud
- Un quartier **d'habitat collectif vieillissant** et en cours de **dégradation**
- Une **organisation commerciale problématique**



- Un **bâti** et des **espaces** qui rendent le quartier **peu attractif**
- Des **ilots de grandes dimensions, enclavés, peu traversés** de voies de liaison

- Des **limites** d'espaces privés/publics **peu compréhensibles**
- Des **cheminements** piétons et cycles **peu lisibles**.
- **Une mutation des abords du quartier** à prendre en compte
- Des **atouts à mettre en valeur** : le marché, le nombre d'équipements culturels et de services publics



**Une nécessité pour le centre ville de demain :  
Intégrer pleinement le secteur de Bellevue au  
nouveau centre ville**

# Le partenariat avec l'ensemble Bellevue

- Depuis 2009, un partenariat entre le groupe Bellevue et les collectivités est engagé avec des enjeux partagés d'amélioration du cadre de vie (actions de proximité) et de requalification du patrimoine qui a permis d'inscrire l'ensemble immobilier en Plan de sauvegarde dès 2012.





# Aller plus loin grâce au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

- La loi du 21 février 2014 lance un nouveau programme national de renouvellement urbain pour continuer à améliorer le cadre de vie des quartiers prioritaires
- La ville de Saint-Priest et la Métropole de Lyon présentent une candidature pour le secteur de Bellevue.

**➔ Le projet est retenu au titre des projets d'intérêt régional**

- Un projet partenarial à construire avec :
  - Des acteurs et partenaires : Habitants, copropriétaires,, commerçants, collectivités ...
  - Des financeurs multiples : Ville, Grand Lyon Métropole, Etat, Région



# Les grands enjeux stratégiques du nouveau projet urbain

- Poursuivre l'**intégration de Bellevue** dans le centre-ville
- **Réduire les fractures urbaines** et l'enclavement de Bellevue
- **Renforcer la diversité des fonctions** (services et commerces)
- **Requalifier et diversifier l'offre d'habitat**
- **Améliorer la qualité du cadre de vie**



# Un projet partenarial en phase d'étude

- Depuis 2016, les partenaires du projet urbain ont engagé une phase d'étude afin de pouvoir définir le futur projet urbain .  
4 missions sont en cours :
  - Une étude urbaine
  - Une étude commerces
  - Une étude habitat
  - Une mission de concertation et communication

# Le dispositif de concertation

- Le nouveau Projet Urbain fait l'objet d'une concertation avec les habitants. Pour cela, il a été mis en place :
  - Une **réunion publique** le 19 décembre 2016
  - Des **permanences d'information en mairie** tous les quinze jours de Février à Juin 2017
  - Des **Ateliers de concertation : 5 juillet et 12 septembre**



Une future **Maison du projet**  
(à la place de l'ancienne pharmacie  
de l'Hôtel de Ville)



# Mise en œuvre du projet urbain Bellevue centre-ville

2018

2025  
et +

- **Réhabilitation des immeubles**
  - **Relogements**
- **Travaux de démolition, aménagement des espaces publics ou voiries,**
- **Requalification des commerces**
  - **Reconstruction**

↓  
concertation

↓  
concertation

↓  
concertation

↓  
concertation



# Les fondamentaux du projet urbain

Sur la base de diagnostics thématiques (habitat, commerces, accessibilité, tranquillité) réalisés par les cabinets d'études et enrichis par la dimension habitante (groupe de travail, atelier de concertation), les principes d'interventions suivants ont été retenus :

- Ouvrir Bellevue par la création d'un **nouvel axe Nord/Sud**
- Privilégier l'intervention sur le secteur compris **entre la rue Gallavardin et la rue Leclerc pour réussir le désenclavement**
- Redynamiser le commerce et l'attractivité du centre ville par une **nouvelle façade commerciale Boulevard E. Herriot**

# Travail en atelier

**Sur la base des éléments structurants du projet, comment alimenter l'élaboration du projet urbain :**

- Quelle requalification du patrimoine existant ?
- Quelle place pour les commerces ?
- Quelle place pour les voitures ? Les piétons ? Les modes doux ?
- Quelle place pour les espaces publics ?
- Quelle place pour la nature en ville ?
- Quels scénarios de démolitions possibles ?
- Quelles reconstructions ?

**C'est à vous !**

# Travail en atelier

**Bâtiments à démolir** : on place un rectangle en carton gris par allée

**Bâtiments à rénover** : on place un rectangle en carton rose par allée

**Bâtiments à construire** : on ajoute un rectangle violet par bâtiment nouveau

**Rue** : on ajoute des languettes noires, que l'on peut redécouper au besoin

**Voies piétonnes/vélos** : on ajoute des languettes jaunes, que l'on peut redécouper au besoin

**Espaces verts** : on dessine des zones de végétations au feutre vert.

**Autres indications** : à inscrire au crayon directement sur le plan

**C'est à vous !**